

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DATE :

. de la convocation : 04.04.2024
. d'affichage : 19.04.2024

N° de la délibération : 2024-74NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 44
. votants : 59

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, LEPERE Didier, BOITEL Francis, LEGRAND Eric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. MERESSE Christian, WISSOCQ Jean-Marc, HINAUT Guy, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. LEPERE Didier avait donné pouvoir à M. HAY Francis,
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
M. LEGRAND Eric avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. URIER Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n° 2023-215 du 20/12/2023 clôturant le budget annexe pépinière d'entreprise et autorisant le transfert de l'actif, du passif et des résultats du budget annexe pépinière d'entreprise au budget annexe bâtiment industriel à vocation locative,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

BUDGET ANNEXE PEPINIERE	
REPRISE DES RESULTATS 2023 ET AFFECTATION	
RESULTAT D'EXPLOITATION 2023	
A - Résultat de l'exercice 2023	22 486,10
B - Résultats antérieurs reportés	- 85 689,06
C - Résultats à affecter (A+B)	- 63 202,96
INVESTISSEMENT	
D - Solde d'exécution 2023	27 575,96
E - Résultats antérieurs reportés	49 223,78
F - Résultats à reporter (D+E)	76 799,74
G - Solde des restes à réaliser Investissement	- 24 707,68
H- BESOIN DE FINANCEMENT	
	-
1/ Affectation en réserves R 1068 en Investissement	-
2/ Résultat d'investissement reporté	76 799,74
3/ Résultat d'exploitation reporté	- 63 202,96

Décide de transférer les résultats du compte administratif 2023 du budget annexe pépinière d'entreprise au budget annexe bâtiment industriel à vocation locative.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le Secrétaire de séance,

